

# Renforcer la réponse collective

*Des agricultrices, réfugiées et membres de la communauté d'accueil, se saluent sur un site d'irrigation. A Melkadida, en Ethiopie, les réfugiés et les communautés d'accueil se partagent des terres pour faire pousser des récoltes.*

Le pacte mondial sur les réfugiés vise à renforcer la réponse internationale aux mouvements massifs de réfugiés et aux situations de réfugiés prolongées. Il repose sur le principe que la protection des personnes déplacées de force et le soutien aux pays d'accueil constituent des responsabilités internationales partagées qui doivent être assumées de façon plus équitable et prévisible. Le respect du partage des responsabilités, en particulier avec les pays qui accueillent la plus grande part des réfugiés depuis très longtemps, est

une lacune dans le régime de protection internationale des réfugiés que le pacte mondial cherche à combler. Ses principaux objectifs sont notamment les suivants :

- Soulager la pression qui pèse sur les pays d'accueil.
- Renforcer l'autonomisation des réfugiés.
- Élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers.
- Créer des conditions dans les pays d'origine qui soient favorables au retour dans la sécurité et la dignité.

## CONCRÉTISER LE PACTE MONDIAL EN 2019

Le pacte mondial sur les réfugiés énonce les éléments constitutifs d'une réponse globale au déplacement de réfugiés, ainsi qu'un programme d'action pour concrétiser cette réponse de manière plus systématique et durable. Il contient une série d'éléments directement liés aux activités quotidiennes du HCR, comme la réponse aux besoins spécifiques, la préparation et la planification des opérations en cas d'urgence, l'éducation et les moyens de subsistance. Il implique une grande diversité de parties prenantes, notamment des autorités nationales et locales, des organisations internationales et régionales, des partenaires du secteur du développement, de la société civile, du secteur privé, des instituts universitaires, ainsi que des réfugiés et des communautés d'accueil. Il envisage l'implication de ces parties prenantes par divers moyens permettant de faciliter un partage des responsabilités plus équitable et prévisible.

En premier lieu, comme énoncé dans la Déclaration de New York, le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) constitue un cadre visant à inclure davantage les réfugiés dans la vie économique et sociale de leurs sociétés d'accueil par le renforcement des infrastructures nationales et locales pour qu'elles soient en mesure de répondre aux besoins des réfugiés comme à ceux des communautés d'accueil. Cela implique la mise en place de dispositifs nationaux de planification et de mise en œuvre, dirigés par les gouvernements et élaborés avec le soutien de partenaires. Le HCR soutient les gouvernements dans l'élaboration d'un plan global.

En second lieu, un Forum mondial pour les réfugiés, organisé par le HCR, se tiendra tous les quatre ans au niveau ministériel à partir de 2019. Ce Forum sera l'occasion pour les États et les partenaires de prendre des engagements pour soutenir

le pacte mondial, de présenter des bonnes pratiques et de faire le point sur les progrès accomplis. Leurs engagements pourront prendre la forme d'une assistance financière, matérielle et technique; de modifications des politiques, des lois et des pratiques nationales; ou de la mise en place ou du développement de programmes de solutions dans des pays tiers. Ils s'articuleront autour des objectifs et domaines clés ayant besoin de soutien, tels que présentés dans le pacte mondial.

En troisième lieu, des plateformes réunissant des groupes d'États seront consacrées à la mobilisation de soutiens pour le pays d'accueil et à la recherche de solutions pour des situations spécifiques de réfugiés. Les plateformes encourageront les engagements politiques, faciliteront les soutiens et impliqueront les acteurs du secteur du développement dès le début du processus.

Dans le cadre du pacte mondial, plusieurs initiatives clés, dirigées ou facilitées par le HCR, sont envisagées. Un groupe de soutien aux capacités en matière d'asile sera créé pour aider les gouvernements qui font face à des arrivées à grande échelle. Une stratégie triennale en matière de réinstallation est prévue pour élargir la base des acteurs de la réinstallation et augmenter les opportunités pour les réfugiés d'accéder à des solutions dans des pays tiers. Un réseau universitaire mondial sera créé pour contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données réelles et à l'évaluation des programmes soutenant les objectifs du pacte mondial. Le HCR coordonnera aussi une initiative technique visant à mesurer l'impact lié à l'accueil, à la protection et à l'assistance des réfugiés, en vue de promouvoir une plus grande coopération internationale. Le HCR coordonnera également le processus visant à élaborer des indicateurs pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du pacte mondial.

Dans l'ensemble de ces domaines, et conformément aux responsabilités du HCR liées à son mandat et au processus de réforme de l'organisation, le HCR jouera un rôle de soutien et de catalyseur. En s'appuyant sur les projets et les stratégies qui existent à l'échelle nationale et régionale, le HCR soutiendra le leadership national et fera appel à d'autres acteurs pour contribuer à la réponse grâce aux divers mécanismes de partage des responsabilités exposés dans le pacte mondial. Cela contribuera à renforcer les capacités des communautés

d'accueil de surmonter les chocs résultant des conflits voisins et/ou des arrivées importantes de réfugiés, et à promouvoir les droits des réfugiés. Le HCR apportera son expertise en matière de protection internationale, de réponse d'urgence et d'assistance ainsi que sa compréhension des questions auxquelles font face les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence – comme les rapatriés, les déplacés internes et les apatrides. Il mettra aussi à disposition les nombreuses données dont il dispose concernant les situations de réfugiés.

### Succès remportés à ce jour

De nombreuses bonnes pratiques émergent des réponses globales, 15 pays ayant désormais déployé le CRRF. Des accords régionaux en Afrique de l'Est et en Amérique latine renforcent l'accès des réfugiés aux systèmes éducatifs nationaux. En Afrique de l'Est, l'application régionale du CRRF pour la situation en Somalie a conduit les gouvernements de la région à s'engager à améliorer la situation sécuritaire en Somalie et à renforcer les capacités des autorités nationales. En Amérique du Nord et en Amérique centrale, l'application régionale du CRRF s'attaque aux causes profondes et renforce les systèmes nationaux de protection, tandis que les pays voisins confrontés à des problèmes similaires collaborent pour protéger les réfugiés et trouver des solutions pour eux.

À l'échelle nationale, plus de douze pays allant de l'Amérique latine à l'Afrique et à l'Asie du Sud-Ouest ont commencé à appliquer le CRRF, en adoptant une approche globale des questions de réfugiés sous le leadership du gouvernement. Le HCR observe un vaste ensemble de modifications législatives, politiques, opérationnelles et en matière de planification dans de nombreux pays d'accueil. Un nombre croissant de pays participent à des programmes de réinstallation, 35 pays proposant actuellement cette solution durable. Les programmes de parrainage privés et communautaires se multiplient, renforçant les opportunités pour les réfugiés de s'installer dans des pays tiers et contribuant à créer un environnement plus accueillant pour les réfugiés.

Pour plus d'informations, consultez en ligne le portail mondial du CRRF:



(en anglais)

La somme des riches expériences acquises jusqu'à présent dans l'application des réponses globales a aidé à façonner les priorités du HCR sur la manière de progresser en 2019 dans la mise en œuvre du pacte mondial. À l'échelle nationale et régionale, le HCR continuera de soutenir les pays qui ont commencé à mettre en pratique le CRRF et saisira les opportunités de développer et de renforcer l'application de réponses globales dans d'autres pays et régions.

Le HCR continuera également de plaider pour un engagement plus fort des acteurs du secteur du développement dans le soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Ces acteurs et d'autres partenaires commencent déjà à réfléchir et à planifier, dès le début d'une urgence, le type de soutien au développement susceptible d'être déployé au bénéfice des réfugiés et de leurs communautés d'accueil à plus long terme. Cela pourrait notamment prendre la forme d'une aide financière, de données ou d'un renforcement des capacités et d'autres formes de soutien. Un soutien supplémentaire au système éducatif national, par exemple, permettrait aux enfants réfugiés d'apprendre aux côtés des enfants locaux, et le renforcement des infrastructures locales de santé aiderait à faire face à l'accroissement de la population.

Le HCR continuera d'œuvrer pour approfondir ses partenariats et élargir l'éventail des parties prenantes et des

formes innovantes de soutien aux situations de réfugiés, notamment en mobilisant le secteur privé et les investissements dans les zones d'accueil de réfugiés pour permettre une meilleure inclusion sociale et économique et renforcer la résilience des réfugiés en même temps que celle des communautés d'accueil.

Pour jouer ce rôle de catalyseur, le HCR doit devenir plus innovant. Des changements internes sont déjà en cours avec la création de la Division chargée de la résilience et des solutions visant à renforcer les activités du HCR dans des domaines clés, ainsi qu'avec la restructuration du Service chargé des partenariats et de la coordination. La révision du système de gestion axé sur les résultats et les projets de régionalisation vont également mieux préparer le HCR à ce rôle.

Ce rôle de catalyseur s'inscrit dans divers modèles de coordination et d'engagement mis au point par le HCR et ses partenaires au cours des dernières années afin de répondre aux différentes situations de déplacement forcé, pour notamment satisfaire les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que pour répondre aux urgences de réfugiés et de déplacés internes ou aux flux mixtes de réfugiés et de migrants. Le HCR s'appuiera sur ces expériences pour contribuer aux réponses globales envisagées dans le pacte mondial.

## Le pacte et toutes les personnes relevant de la compétence du HCR

Le pacte mondial sur les réfugiés concerne spécifiquement les réfugiés, c'est-à-dire les personnes qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine à cause des conflits ou de persécutions. Le pacte reconnaît toutefois que les mouvements de population ne sont pas toujours homogènes et peuvent inclure différents groupes. Certaines situations peuvent, par exemple, impliquer des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou d'autres catégories de déplacés comme ceux qui sont affectés par des catastrophes naturelles ou la dégradation de l'environnement, ou les personnes apatrides ou devenues apatrides du fait de leur déplacement. Dans d'autres contextes, la situation peut impliquer des réfugiés et d'autres personnes qui se déplacent avec eux.

Le pacte soutient les gouvernements qui recherchent une aide de la part de la communauté internationale pour faire face à ces situations complexes dans un cadre basé sur le partage des responsabilités. Dans la mesure où il travaille au-delà des frontières auprès des réfugiés ainsi qu'à l'intérieur des pays auprès des déplacés internes, le HCR a une perspective et une connaissance unique de la situation des communautés affectées. Sa présence sur le terrain lui permet d'être directement impliqué auprès des populations déplacées de force et des communautés affectées, et de faire valoir leurs opinions et leurs perspectives dans les processus nationaux à plus long terme, comme ceux de la consolidation de la paix et du développement.

Les réponses à ces situations pourraient être conçues ou s'inspirer de l'architecture de l'assistance ou des partenariats opérationnels tels que présentés dans le pacte, ou de certaines des mesures énoncées pour répondre aux situations de déplacement. Bien entendu, les questions qui affectent les déplacés internes demeurent également parmi les priorités de la communauté internationale, et il existe des opportunités de rappeler leurs besoins comme par exemple la déclaration de l'Union africaine qui a annoncé que 2019 serait l'année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes, et marquerait les anniversaires de l'adoption de la Convention de l'OUA et de la Convention de Kampala.

Le pacte mondial reconnaît également un lien de causalité entre l'apatridie et le déplacement forcé, dans la mesure où l'apatridie peut être une cause à l'origine du déplacement forcé tout comme le déplacement forcé peut, à son tour, conduire à l'apatridie. La Déclaration de New York et le CRRF soulignent la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des mouvements de réfugiés (qui peuvent inclure l'apatridie), afin de créer des conditions dans le pays d'origine favorables à un retour sûr, digne et durable. Il peut s'agir notamment des efforts menés pour remédier à l'absence de nationalité, pour la reconnaissance de la personnalité juridique, et pour assurer l'enregistrement immédiat de la naissance de tous les enfants réfugiés (ce qui répond aussi à un risque spécifique d'apatridie).

Le pacte mondial est souple et pragmatique dans son application, et il doit être adapté au contexte de chaque situation. Les réponses globales ont certaines caractéristiques qui les rendent tout à fait adaptées à une action en matière d'apatridie, à savoir un leadership national et une approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société. Le fait d'inclure l'apatridie dans les réponses globales présente l'avantage que le plaidoyer et les partenariats renforcés pour ces réponses peuvent créer une dynamique supplémentaire pour agir en matière d'apatridie, notamment pour trouver des ressources et d'autres soutiens. Le premier Forum mondial sur les réfugiés fin 2019, ainsi que l'événement de haut niveau sur l'apatridie prévu pour octobre 2019 pour marquer l'étape à mi-parcours de la Campagne *#IBelong* visant à mettre fin à l'apatridie, constitueront des opportunités importantes pour que les États manifestent leur engagement de mettre fin à l'apatridie.

## PARTENARIATS CLÉS

Le pacte mondial repose sur l'idée fondamentale que les réfugiés devraient vivre comme des membres d'une communauté d'accueil pendant le temps passé en exil plutôt que de rester marginalisés comme des habitants d'un camp. Pour faire de cette vision une réalité, leurs hôtes ont besoin de soutien. Les systèmes et les services, comme la santé, l'éducation, la sécurité, devraient être renforcés pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil. Les réfugiés ont besoin d'avoir accès au marché du travail pour pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs communautés, contribuer aux communautés qui les accueillent et renforcer leurs compétences, toutes choses essentielles pour parvenir à des solutions durables.

Le HCR ne peut pas, à lui seul, concrétiser cette vision. Comme le soulignent l'avant-propos du Haut Commissaire et tous les chapitres de cet Appel global, les partenariats sont essentiels. Le HCR a toujours collaboré avec une grande diversité de partenaires. Les événements commémoratifs que l'Union africaine (UA) organisera en 2019 pour célébrer les contributions du continent africain à la promotion des instruments des droits de l'homme, illustrent bien cette dimension, en particulier la commémoration de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique et la Convention de l'Union africaine de 2009 pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Dans le cadre du pacte mondial et du processus plus large de changement au sein de l'organisation, le HCR approfondit ses partenariats et élargit son réseau de partenaires. Cela se produit dans les Amériques avec des partenariats relativement nouveaux avec l'Organisation des États américains et le

Système d'intégration centraméricain pour l'élaboration et la mise en œuvre du MIRPS, la version régionale du CRRF. La collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'intensifie également, avec des détachements de personnel et le lancement de la première étude jamais réalisée sur le financement lié aux réfugiés en septembre 2018. Des partenariats se développent avec d'importants acteurs bilatéraux du secteur du développement, dont le gouvernement du Japon via l'Agence de coopération internationale japonaise, la Commission européenne, des partenaires allemands du développement, et le Département du développement international du Royaume-Uni.

La Déclaration de New York et le pacte mondial sur les réfugiés font partie intégrante d'une tendance des initiatives mondiales récentes vers une coopération internationale renforcée – le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Sommet humanitaire mondial de 2016, le Grand Compromis, et les résolutions jumelles sur la Paix durable. Ces initiatives sont complémentaires et visent à renforcer les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité et de la promotion des droits de l'homme. Elles créent de nombreuses opportunités pour 2019 et au-delà. Fort des engagements souscrits dans ces processus et résolutions, le HCR continuera de renforcer et d'élargir ses partenariats en 2019.

Dans ce contexte dynamique, le HCR restera un participant actif des forums interorganisations comme le Conseil des chefs de secrétariat et le Comité permanent interorganisations pour poursuivre les réflexions politiques et stratégiques sur des questions fondamentales. Compte tenu de la complexité des environnements opérationnels et politiques, la question

clé est de concevoir des résultats collectifs grâce à des approches fondées sur l'engagement de l'ensemble de la société qui transcendent les divers secteurs et cadres d'intervention traditionnels. Les résultats collectifs peuvent mettre à profit les atouts et les mandats des différents acteurs pour transcender les cloisonnements qui existent de longue date. Par conséquent, il est essentiel de définir de nouvelles façons de travailler, en particulier concernant la coopération entre les secteurs humanitaire et du développement. Cela est fondamental pour le processus de réforme du système plus large des Nations Unies, et notamment du système des Nations Unies en charge du développement.

Comme l'illustre son rôle de co-président, avec le PAM, du Groupe chargé des résultats stratégiques, du commerce et de l'innovation au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement (appelé aujourd'hui UNSDG en anglais), le HCR est un fervent défenseur du processus actuel de réforme du système plus large des Nations Unies. Le HCR compte sur un système redynamisé de Coordonnateurs résidents pour soutenir ses efforts visant à assumer les responsabilités liées à son mandat et pour contribuer à la réalisation d'interventions à plus long terme orientées vers des solutions. Au sein des groupes sectoriels, le HCR renforce également son engagement visant à répondre aux situations de déplacement interne par le biais de ses responsabilités de responsable de groupe sectoriel et de son engagement dans les plans de réponse humanitaire (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

C'est également dans cet esprit que le HCR continuera de développer ses outils de coordination et de mobilisation des ressources. Lorsque nécessaire, ils s'aligneront sur des interventions et des processus pluriannuels pour les réponses globales comme le prévoit le pacte mondial.

En 2019, pour un total cumulé de 8,932 milliards de dollars de besoins financiers, le HCR coordonnera six plans régionaux. Deux d'entre eux (le 3RP et le RRP pour le Nigeria) sont codirigés avec le PNUD, et un troisième (le Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants Vénézuéliens) avec l'OIM. Le partenariat avec l'OIM sera prioritaire car les deux organisations cherchent à s'appuyer sur des mécanismes de réponse plus prévisibles dans les situations de mouvements migratoires mixtes qui impliquent des réfugiés et des migrants.

Les partenariats avec des agences clés des Nations Unies, comme l'UNICEF et le PAM, seront également maintenus et approfondis (voir les chapitres thématiques pour plus de détails sur certains de ces partenariats). Les planifications et programmations communes avec l'OIT et le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) continuent de se développer (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*). Concernant le PNUD, sur la base des conclusions d'un examen commun de la coopération PNUD-HCR, les deux organisations ont élaboré un plan d'action commun pour renforcer leur collaboration à l'échelle mondiale et nationale afin d'aider les pays d'accueil à répondre aux situations de réfugiés et à mettre en place un soutien et des solutions à plus long terme pour les réfugiés. Cette collaboration concerne notamment l'engagement envers les SDG (ODD), l'état de droit, la mobilisation de ressources communes, la gouvernance et des réponses globales.

Fruit de la collaboration interorganisations pilotée par le HCR, l'UNICEF et le PAM, le portail des partenaires des Nations Unies simplifie et harmonise les processus de travail au sein des Nations Unies pour nouer des partenariats avec les organisations de la société civile.



Pour en savoir plus  
(en anglais)

## Relations avec les ONG

Les partenariats avec certaines ONG internationales et nationales font partie des partenariats les plus anciens et les plus stratégiques du HCR. Ces partenariats ont de multiples facettes, comme le soutien aux opérations sur le terrain, la collaboration technique, l'élaboration de politiques et le plaidoyer.

Ces partenariats se réalisent essentiellement dans les opérations avec des ONG nationales et internationales qui mettent en œuvre des activités essentielles pour les personnes relevant de la compétence du HCR. En 2018, le HCR collabore avec près d'un millier d'ONG différentes auxquelles il avait – début novembre 2018 – accordé quelque 550 millions de dollars de financements. Les partenaires opérationnels (ceux qui n'opèrent pas directement avec des financements du HCR) apportent également une contribution précieuse à la protection des personnes relevant de la compétence du HCR sur le terrain.

Leurs connaissances, en tant qu'intervenants de première ligne et de participants à un ensemble de forums politiques mondiaux, régionaux et nationaux, sont indispensables. Les consultations annuelles avec les ONG témoignent de cette importance et elles demeurent une tribune mondiale unique permettant au HCR de discuter de questions opérationnelles et politiques avec ses partenaires non gouvernementaux. Les consultations avec les ONG continuent d'évoluer vers une conférence de plus en plus participative et orientée vers des résultats, mobilisant et ralliant le soutien de la société civile pour les opérations du HCR dans le monde entier. Ces prochaines années, le HCR organisera également des consultations régionales avec les ONG pour répondre aux situations toujours plus complexes de déplacement forcé, en lien avec la régionalisation des opérations du HCR.

Parallèlement aux consultations annuelles, le HCR organise des consultations bilatérales avec les principales ONG pour se mettre d'accord sur des domaines de coopération essentiels à travers la préparation et la signature de Protocoles d'accord. Avec le Conseil international des agences bénévoles (ICVA), des ateliers se poursuivront dans certaines opérations pays pour encourager le dialogue avec les ONG. Cela contribuera à une collaboration plus étroite entre tous les partenaires, y compris avec les réfugiés eux-mêmes, les communautés d'accueil, les gouvernements locaux, les organisations confessionnelles et le secteur privé.

« Nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'êtres humains, de réfugiés qui rêvent d'une vie meilleure pour eux et pour leur famille, et de communautés d'accueil, dont la plupart vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui aspirent eux-mêmes à la croissance et à la prospérité ».

— Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale

## Partenariats avec les organisations multilatérales de développement

Pour remplir l'objectif du HCR de mobiliser un soutien plus important et à long terme en faveur des pays d'accueil des réfugiés, il est crucial de nouer des partenariats de coopération avec des organisations multilatérales de développement. L'approche du Groupe de la Banque mondiale en matière de protection des réfugiés, considérée comme un défi à la fois humanitaire et de développement, a permis par exemple d'établir un nouveau dialogue politique avec les pays d'accueil, d'améliorer les analyses relatives à la pauvreté des réfugiés et des communautés locales et de mobiliser d'importants financements pour des investissements.

Le fait de combiner le mandat de la Banque mondiale en faveur de la croissance économique et la réduction de la pauvreté avec les responsabilités du HCR qui visent à assurer une protection et à rechercher des solutions pour les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides, a créé de nouvelles approches et des ressources pour remédier aux conséquences socio-économiques des déplacements forcés pour certaines des populations les

plus pauvres et les plus marginalisées au monde (voir *Assurer un avenir meilleur*).

Les projets d'infrastructure qui nécessitent un capital important dans des secteurs comme le transport, l'énergie, les communications et le financement du développement ont un effet de transformation pour les économies et les communautés locales. Ces investissements ouvrent des possibilités de coopération en matière d'investissement public-privé qui peuvent aider à mobiliser des financements supplémentaires et encourager le développement des entreprises locales nécessaire pour l'emploi et la création d'emplois. Ces interventions à plus long terme complètent les efforts des organisations humanitaires et contribuent à l'un des objectifs clés du pacte mondial, celui de soulager la pression qui pèse sur les pays d'accueil.

En plus de sa collaboration avec le HCR visant à traduire la coopération entre l'aide humanitaire et le développement en programmes, le Groupe de la Banque mondiale a aussi mobilisé l'engagement d'autres banques multilatérales de développement. Le Mécanisme mondial de financement concessionnel (GCFF) pour

les pays à revenu intermédiaire a levé 500 millions de dollars de subventions des donateurs, permettant la mobilisation de 2,5 milliards de dollars pour des prêts à taux réduit. La Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque islamique de développement bénéficient des financements du projet GCFF, ce qui leur permet de renforcer leur engagement dans les situations de réfugiés. Jusqu'à présent, l'accent a été mis sur la Jordanie et le Liban, mais le GCFF pourrait être étendu à d'autres pays d'accueil de réfugiés à revenu intermédiaire dans le futur si leurs gouvernements demandaient un tel soutien.

Fort du succès du GCFF, en avril 2018 la Banque mondiale a officiellement mis en place la plateforme de coordination des

banques multilatérales de développement pour répondre aux déplacements forcés et aux migrations. Cela a renforcé les possibilités de financements pour faire face aux situations de réfugiés et de déplacement forcé à plus long terme. La Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement se sont déjà impliquées dans des opérations (Cameroun et Bangladesh) et la Banque interaméricaine de développement a manifesté un grand intérêt pour mobiliser des financements afin de faire face à la situation vénézuélienne.

Jusqu'à présent, le Comité directeur de la Banque mondiale a accepté d'allouer un financement en faveur de neuf pays dans le cadre de l'enveloppe de l'IDA18 consacrée aux réfugiés et aux communautés d'accueil, et six pays supplémentaires devraient faire l'objet d'une approbation d'ici la fin de 2018.



### Les nouvelles aides en faveur des réfugiés profitent aussi aux pays d'accueil

La Banque mondiale a renforcé son engagement dans la réponse aux mouvements de réfugiés. Grâce aux financements disponibles dans le cadre des instruments de prêts de l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale a alloué 2 milliards de dollars de subventions et de prêts à des conditions favorables à des pays à faible revenu et à des communautés locales qui accueillent un nombre important de réfugiés.

Lire la suite >



Des réfugiés rohingyas en classe aux côtés d'élèves bangladais au lycée de Kutapalong, près de Cox's Bazar au Bangladesh, le 28 juin 2018. L'établissement compte 1250 élèves de 11 à 17 ans dont 70 sont des réfugiés rohingyas.

© HCR/Adam Dahm

## Données

Pour gérer plus efficacement les dimensions sociales et économiques des situations de réfugiés, la Déclaration de New York a reconnu la nécessité d'élaborer des approches humanitaires et de développement complémentaires. S'appuyer sur des données solides est crucial pour le succès de ces actions. À l'échelle mondiale, les données servent de base à l'agenda international et aux débats politiques, influençant à la fois les perceptions sociales et l'ordre de priorités des interventions dans les pays. À l'échelle nationale, les données sont indispensables pour l'élaboration des politiques et des programmes. Elles permettent d'utiliser efficacement les ressources limitées en ciblant leur usage de façon optimale.

Au cours des dernières années, le HCR a augmenté l'ampleur et l'étendue de ses initiatives communes avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de données et d'analyse, en tirant profit des expériences et des connaissances issues de leur coopération antérieure concernant une série d'études analytiques dans la Corne de l'Afrique, au Moyen-Orient et dans le bassin du Lac Tchad. D'autres actions de collaboration sont en cours. Le Centre commun de données sur les déplacements forcés, fruit de la collaboration entre le HCR et le Groupe de la Banque mondiale, sera opérationnel début 2019. Son objectif principal est d'améliorer les capacités des parties prenantes de partager des données socio-économiques au niveau des ménages afin de prendre des décisions rapides et basées sur des faits, susceptibles d'améliorer la vie des personnes affectées.

## Secteur privé

Le pacte mondial sur les réfugiés crée une opportunité unique et un environnement favorable pour que le secteur privé joue un rôle de plus en plus important pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil dans le cadre d'une approche « fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société ». Le HCR intensifiera ses efforts pour explorer des partenariats avec le secteur privé, axés sur l'impact escompté. En 2019, le HCR coopérera étroitement avec le secteur privé à l'échelle locale, régionale et internationale pour mettre à profit sa présence sur le terrain afin de :

- Démontrer les avantages du soutien des réfugiés et des communautés d'accueil pour les entreprises.
- Faire correspondre les services, les compétences et les connaissances du secteur privé avec les besoins globaux des réfugiés et des communautés d'accueil.
- Promouvoir les mesures politiques et les mécanismes qui encourageraient

davantage les investissements, notamment par le biais de dispositifs de réduction des risques.

- Promouvoir la création d'emplois et faciliter l'inclusion économique.
- Comblent l'écart entre les secteurs humanitaires et du développement de façon à encourager un plus grand investissement sur les réfugiés et les communautés d'accueil afin de faire des économies de coûts à plus long terme.

Dans la mesure du possible, des partenariats plus globaux, durables et à plus long terme avec des organisations multinationales du secteur privé seront recherchés afin de répondre aux besoins de base des réfugiés, tout en facilitant leur accès à des financements, des moyens de subsistance, des emplois et d'autres services. Le Forum mondial pour les réfugiés sera une opportunité de montrer les progrès réalisés par le secteur privé dans la mise en œuvre du pacte mondial.

Pour jouer un rôle plus important de catalyseur, en particulier en vue d'impliquer un réseau élargi de parties prenantes, le HCR est en train de réformer son système de programmation. L'organisation s'est institutionnellement engagée à élaborer des perspectives pluriannuelles et de partenariats multiples intégrées dans ses processus de planification et de budgétisation. Cette approche lui donne la flexibilité et l'espace pour aligner ses plans avec ceux des acteurs du développement et de la consolidation de la paix et pour centrer son action sur l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les services nationaux, les systèmes et la société civile.

## STRATÉGIES PLURIANNUELLES ET DE PARTENARIATS MULTIPLES

L'évolution vers des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples (MYMP) permet aux opérations d'identifier des objectifs à plus long terme qui créent des liens importants avec la planification nationale et le travail des acteurs humanitaires, du secteur du développement et de la consolidation de la paix afin de faciliter des changements en profondeur à plus long terme. Les stratégies MYMP définissent le rôle du HCR et sa contribution spécifique à la planification nationale pour les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides, tout en veillant au respect des principes de protection. Il y a actuellement 22 opérations du HCR qui ont adopté des stratégies MYMP qui coïncident étroitement aux pays qui appliquent le CRRF et/ou qui bénéficient de la programmation de l'enveloppe consacrée aux réfugiés de l'IDA18.

Les stratégies MYMP sont un outil permettant aux opérations du HCR sur le terrain d'accélérer l'application des réponses globales. Figurant parmi les opérations pilotes en 2015, le HCR Costa Rica a révisé sa stratégie MYMP de protection et de solutions en 2017, pour la mettre en phase avec son engagement dans le « Cadre global régional de protection et de solutions » (MIRPS selon l'acronyme espagnol). Le MIRPS est une initiative pionnière dans

l'application du pacte mondial sur les réfugiés, avec des engagements régionaux et nationaux pour renforcer l'accueil, l'admission et la réponse aux besoins immédiats, soutenir les communautés d'accueil et élargir les solutions dans le cadre d'une approche inclusive basée sur le partage des responsabilités. Le volet national du MIRPS pour le Costa Rica est connu sous le nom de « Cadre global national de réponse et d'assistance pour les réfugiés » (MINARE en espagnol). La « théorie du changement » de la stratégie MYMP montre de quelle manière le HCR va catalyser et contribuer à des changements positifs à plus long terme identifiés dans le MINARE.

Comme l'illustre le graphique ci-contre, le HCR Costa Rica a élaboré une stratégie MYMP qui identifie les transformations à mener pour traduire les engagements régionaux et nationaux en changements concrets pour les réfugiés et les communautés d'accueil, en tirant parti du rôle du HCR (actions du HCR) et de ses atouts qui contribuent (actions) aux résultats attendus, en coopération avec un large réseau de parties prenantes (résultats attendus). Cette « théorie du changement » guide le processus de planification de l'opération.

Des financements suffisants, prévisibles et pluriannuels sont essentiels pour mettre en œuvre progressivement les changements à plus long terme que les opérations ont identifiés dans le cadre de leurs stratégies. À ce jour, aucune des 22 opérations disposant de stratégies MYMP bénéficient

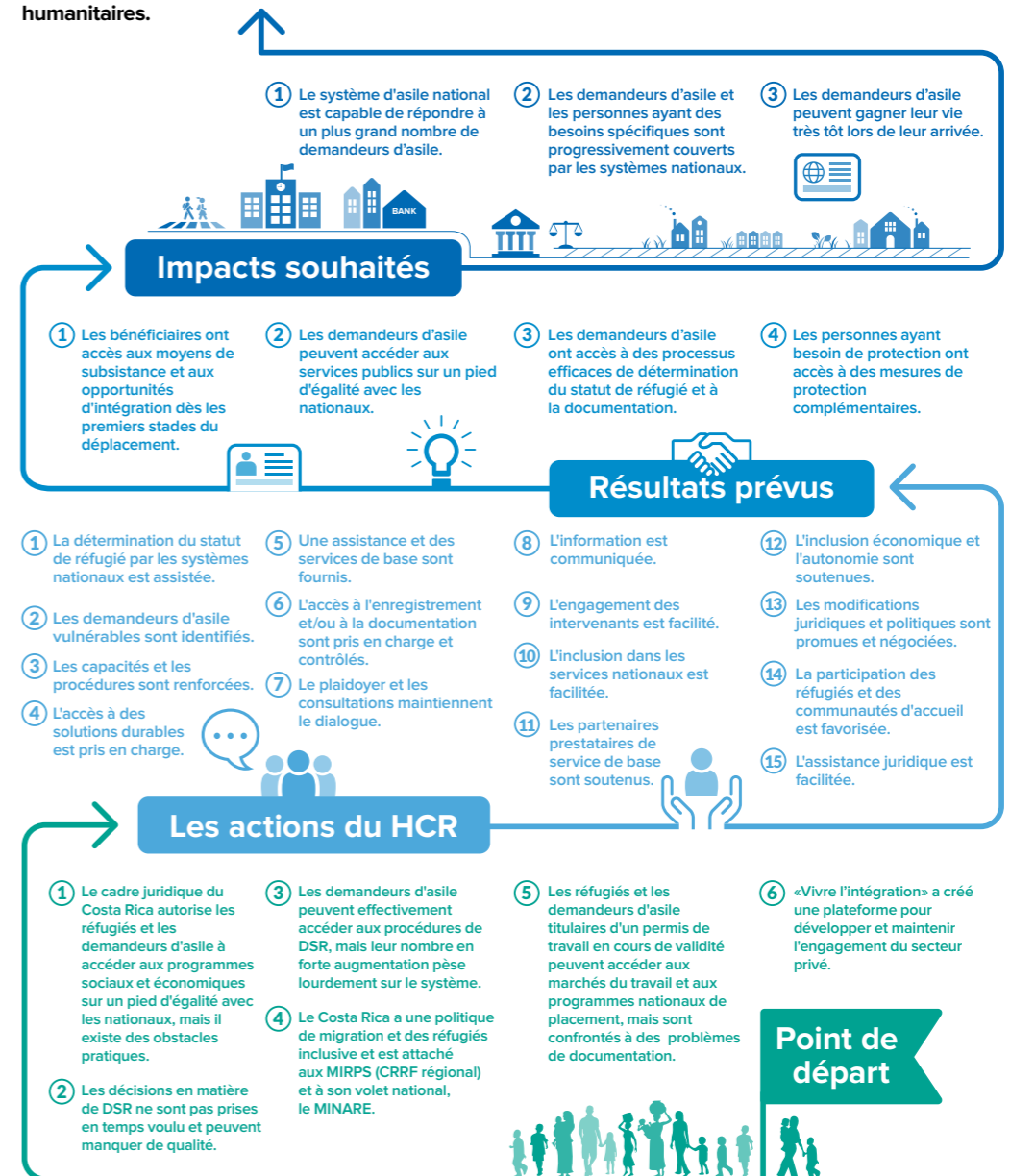
de financements suffisants pour les mettre pleinement en œuvre et ainsi démontrer leur valeur, et elles sont confrontées à des choix difficiles pour trouver un équilibre entre les perspectives d'autonomisation plus forte, d'inclusion et de solutions et les

priorités immédiates et vitales. Le chapitre relatif aux besoins de financements du HCR pour 2019 analyse en détail la quantité et la qualité des financements dont le HCR aurait besoin, en mettant l'accent sur ces opérations importantes.

## La planification de la contribution du HCR à des réponses globales : les stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples

Sous la direction du gouvernement du Costa Rica, les structures nationales, comprenant les autorités locales, la société civile et le secteur privé, sont renforcées pour faire face à l'augmentation considérable du nombre de demandeurs d'asile au Costa Rica, ainsi qu'à celles cherchant une protection temporaire à des fins humanitaires.

 **Costa Rica**  
(2018 - 2020)



Pour renforcer les stratégies MYMP, le HCR a développé l'initiative Solutions Capital.



Pour en savoir plus (en anglais)



### La parole aux réfugiés. Un investissement novateur transforme des vies en Éthiopie

« Avant la construction du canal, il n'y avait que de la brousse ici... Nous sommes tous frères et nous travaillons tous ensemble », déclare Ibrahim Abdi Farah, président du programme d'irrigation de la communauté d'accueil au camp de réfugiés de Kobe.

Grâce à un partenariat pionnier avec la Fondation IKEA, une zone désertique a été transformée en terrains agricoles pour les réfugiés et la population locale, dans la région reculée de Somali, en Éthiopie. Le système de canaux qui apporte une eau précieuse aux agriculteurs dans cette communauté isolée de l'est de l'Éthiopie a permis à une zone désertique de voir pousser des plantes et à une communauté de prospérer.

« Cette ferme m'a donné la liberté. Avant, ma vie dépendait de la vente de légumes pour couvrir les besoins de mes enfants et compléter l'aide que nous recevions. Maintenant, grâce à cette ferme, je peux acheter tout ce dont j'ai besoin », explique Dahaba Hassan Ibrahim, une réfugiée somalienne.



Mohamud Artii, un agriculteur éthiopien de 35 ans, récolte des oignons près du camp de Melkadida qui abrite plus de 30 000 réfugiés somaliens, où il partage sa terre avec des agriculteurs de la communauté réfugiée.



Voir la vidéo >



### Campagnes, ambassadeurs de bonne volonté et sympathisants du HCR

La campagne du HCR *#Aveclesréfugiés* a renforcé la prise de conscience mondiale de la nécessité de promouvoir la tolérance et le respect envers les réfugiés et elle reste une plateforme importante pour le plaidoyer et les activités de sensibilisation du HCR en 2019. Elle réunit des initiatives extraordinaires menées dans le monde entier par des particuliers, des organisations de la société civile et le secteur privé qui ont joué un rôle décisif et visible en donnant de l'espoir et de l'aide à des réfugiés et à des demandeurs d'asile. La Coalition *#Aveclesréfugiés* comprend aujourd'hui 450 membres, un groupe d'organisations dont les membres sont des dirigeants, des innovateurs et des influenceurs, issus des universités, du secteur privé et du secteur humanitaire, engagés pour soutenir les réfugiés et donner la parole aux familles forcées de fuir.

En outre, les Ambassadeurs de bonne volonté et les célébrités sympathisantes poursuivront leur soutien à la campagne *#Aveclesréfugiés*. Ce sont des témoins puissants, capables d'amplifier la voix des réfugiés, de partager les histoires des personnes déracinées, de mobiliser l'engagement, de témoigner du travail réalisé par le HCR et ses partenaires, de soutenir des collectes de fonds et d'entretenir les relations avec les donateurs. Certains Ambassadeurs de bonne volonté — Alek Wek, Emi Mahmoud, Ger Duany et Khaled Hosseini — sont eux-mêmes d'anciens réfugiés, et leur plaidoyer est d'autant plus riche et authentique qu'il se base sur leur expérience personnelle.

En 2019, la campagne *#Aveclesréfugiés* continuera de mobiliser la solidarité du grand public en mettant en lumière les expressions de solidarité qui se transforment en actions pour promouvoir l'inclusion des réfugiés dans différents contextes.

## CONCLUSION

Début 2018, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde atteignait un record de 71,4 millions. D'ici la fin de 2018, ce chiffre pourrait atteindre 79,8 millions selon les estimations. De nouveaux conflits apparaissent, tandis que d'autres continuent de faire rage. Les solutions politiques sont limitées. Les programmes humanitaires pour les réfugiés, perpétuellement sous-financés, sont confrontés à des pressions croissantes

dans un contexte où les besoins sont sans précédent. La nécessité du changement est désormais très largement reconnue au niveau mondial, et nous avons devant nous des perspectives prometteuses de faire avancer les choses. L'année à venir offre l'opportunité de tracer une nouvelle voie à suivre, plus durable, pour les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.

« On peut facilement tourner le dos au nombre considérable – un concept abstrait – de personnes dans le besoin, aux 'autres'. Mais lorsqu'on se retrouve face à face avec un être humain, qu'on le regarde droit dans les yeux, qu'on écoute son histoire, qu'on ressent l'humanité commune qui nous lie, alors il est beaucoup plus difficile de ne rien faire. Une fois qu'on a été témoin, on ne peut plus se détourner ».

— Cate Blanchett, Ambassadrice de bonne volonté du HCR